



LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE BRUNOY

EXTRAIT DU REGISTRE
des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers : 35
Nbre de Présents : 35
Nbre d'Absents excusés avec pouvoir : 0
Nbre d'Absent(s) excusé(s) : 0

Délibération N° : 26.024/K

OBJET : DETERMINATION DU NOMBRE DE DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

SEANCE DU 07/04/2026

LE MARDI SEPT AVRIL DEUX MILLE VINGT-SIX A 19H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno GALLIER.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire a été désigné(e) comme secrétaire de séance.
Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire procède à l'appel des Conseillers.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bruno GALLIER,	Madame Valérie RAGOT,	Monsieur Nicolas DOHIN,	Madame Sandrine LAMIRÉ,
Monsieur Jérôme MEUNIER,	Madame Nathalie DO HUU,	Monsieur Eric ADAM,	
Madame Nathalie ALCARAZ,	Monsieur Dominique SERGI,	Madame Sylvia CAMEIRA,	
Monsieur Timotée DAVIOT,	Madame Françoise JUNGFER BOUVIER,	Monsieur Serge BADENS,	
Monsieur Eric BASSET,	Madame Claudine ROSSIGNOL,	Madame Elisabeth FALOU,	
Monsieur Dominique EBLÉ,	Monsieur Serafino SERRAVALLE,	Madame Stéphanie AUFFRAY,	
Madame Catherine CHABOSSON,	Madame Atidel MEHANNECHE,	Monsieur Guillaume PEYTAVIN,	
Madame Laure MARTELLA MALRIEU,	Monsieur Johnny PALMA,	Monsieur Nicolas COURTOT,	
Madame Lydia GAUGIN,	Madame Nelly OBAMBI,	Monsieur Nicolas HOUNTON BACCHIERI,	
Monsieur Jean-Michel MATHY,	Madame Francine BOBOT,	Monsieur Jérôme RITTLING,	
Madame Fabienne MEURICE,	Monsieur David FÉROT,	Madame Audrey LEPAGE,	
Madame Myriam MONDON			

Ville de Brunoy - Place de la Mairie - BP 83 - 91805 Brunoy cedex

Tél : 01 69 39 89 89 - Fax : 01 60 46 30 89 - Courriel : maire@mairebrunoy.fr - www.brunoy.fr
Sur internet, les informations sont mises à jour régulièrement.

SEANCE DU 07/04/2026

OBJET : DETERMINATION DU NOMBRE DE DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Le Conseil Municipal,

VU la note explicative de synthèse de Monsieur le Maire,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29

VU l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal peut décider à l'unanimité de ne pas recourir au scrutin secret et donc de voter à main levée,

VU le Code de l'Action sociale et des Familles, et notamment les articles L123-5 et suivants, et R123-1 et suivants,

CONSIDERANT le renouvellement du Conseil municipal,

CONSIDERANT que le Conseil municipal doit fixer le nombre total de représentants appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration du Centre communal d'Action sociale, présidé de droit par le Maire,

CONSIDERANT les candidatures suivantes de la liste commune des groupes politiques :

1. Monsieur ADAM Eric
2. Madame CAMEIRA Sylvia
3. Madame ROSSIGNOL Claudine
4. Madame MEHANNECHE Atidel
5. Monsieur EBLÉ Dominique
6. Madame FALOU Elisabeth
7. Madame BOBOT Francine
8. Monsieur FÉROT David

SEANCE DU 07/04/2026

OBJET : DETERMINATION DU NOMBRE DE DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Après en avoir délibéré,

ADOpte A L'UNANIMITE

ARTICLE 1 : **PRECISE** que le Conseil d'Administration du C.C.A.S. est présidé par le Maire.

ARTICLE 2 : **DETERMINE** au nombre de 16 les membres du Conseil d'Administration du CCAS, dont huit délégués du Conseil municipal.

ARTICLE 3 : **PROCEDE** à l'élection à la représentation proportionnelle au plus fort reste des délégués du Conseil municipal au Conseil d'Administration du CCAS, au nombre de 8 :

Résultat du 1er tour de scrutin : une seule liste commune des groupes politiques a obtenu 35 voix

ARTICLE 4 : **DESIGNE** les délégués du Conseil d'administration du C.C.A.S., ainsi qu'il suit :

Président de droit :	Monsieur GALLIER Bruno
Premier membre :	Monsieur ADAM Eric
Deuxième membre :	Madame CAMEIRA Sylvia
Troisième membre :	Madame ROSSIGNOL Claudine
Quatrième membre :	Madame MEHANNECHE Atidel
Cinquième membre :	Monsieur EBLÉ Dominique
Sixième membre :	Madame FALOU Elisabeth
Septième membre :	Madame BOBOT Francine
Huitième membre :	Monsieur FÉROT David

SEANCE DU 07/04/2026

OBJET : DETERMINATION DU NOMBRE DE DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

ARTICLE 5 : DIT que les 8 membres restants sont nommés par le Maire, par arrêté municipal, parmi les personnes non-membres du conseil municipal, participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

ARTICLE 6 : DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

Et ont signé les membres présents,

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Brunoy, le 08/04/2026

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine



Bruno GALLIER

Le Secrétaire de séance

Nicolas DOHIN

Acte publié sur le site de la Ville le : 09/04/2026

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 26.024/K

Objet de l'acte : DETERMINATION DU NOMBRE DE DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET
ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Thème Préfecture : 5 - Institutions et vie politique / 3 - Designation de représentants

Transaction Préfecture : 091-219101144-20260407-BRU_DE_25662_1-DE

Date de l'acte : 07/04/2026

Identifiant unique de l'acte : BRU_DE_25662_1

Date de réception en Préfecture : 08 avril 2026